

communiqué de presse

LE SECTEUR DE LA SANTÉ A GENÈVE : QUELQUES DONNÉES CHIFFRÉES

Le **secteur de la santé** genevois, défini à partir des données du recensement fédéral des entreprises de 1985 (RFE 85), compte **1 702 établissements** (8,2 % des établissements du canton) et occupe **22 063 personnes** (9,1 % des personnes occupées dans le canton). Il recouvre des domaines d'activité très variétés. A côté de la "production" de soins, qui concerne 1 297 établissements (76,2 % du total) et 15 364 emplois (69,6 %), le secteur de la santé c'est également : la fabrication et le commerce de biens sanitaires, l'enseignement spécialisé, les assurances, l'administration cantonale de la santé et l'OMS. Les prestations ambulatoires occupent 3 personnes sur 10 au sein des "producteurs" de soins, alors que 7 emplois sur 10 correspondent au domaine hospitalier et institutionnel.

Une répartition selon le **statut** "secteur privé-secteur public" attribue 93,3 % des établissements et 49,0 % des emplois au premier, 6,7 % des établissements et 51,0 % des emplois au second.

Dans le secteur de la santé les emplois occupés par des **femmes sont majoritaires** (64,2 % du total) alors que pour l'ensemble de l'économie genevoise ils représentent seulement 39,0 %. 41,9 % des personnes occupées sont d'origine étrangère.

Les 1 702 établissements sont essentiellement de **petites unités** occupant moins de 20 personnes (9 établissements sur 10) et rassemblant, au total, 3 emplois sur 10. Les 5 plus grands établissements du secteur – chacun occupe au moins 500 personnes – concentrent à eux seuls 4 emplois sur 10.

La durée hebdomadaire de travail est, pour 54,3 % des établissements et 84,6 % des personnes occupées, située entre 40 et 42 heures. Sur les 22 063 personnes occupées dans le secteur de la santé, 17,1 % travaillent à **temps partiel**. Parmi ces dernières, 8 personnes sur 10 sont des femmes et 3 sur 10 sont d'origine étrangère. Pour l'ensemble de l'économie genevoise, le temps partiel concerne 14,4 % des emplois.

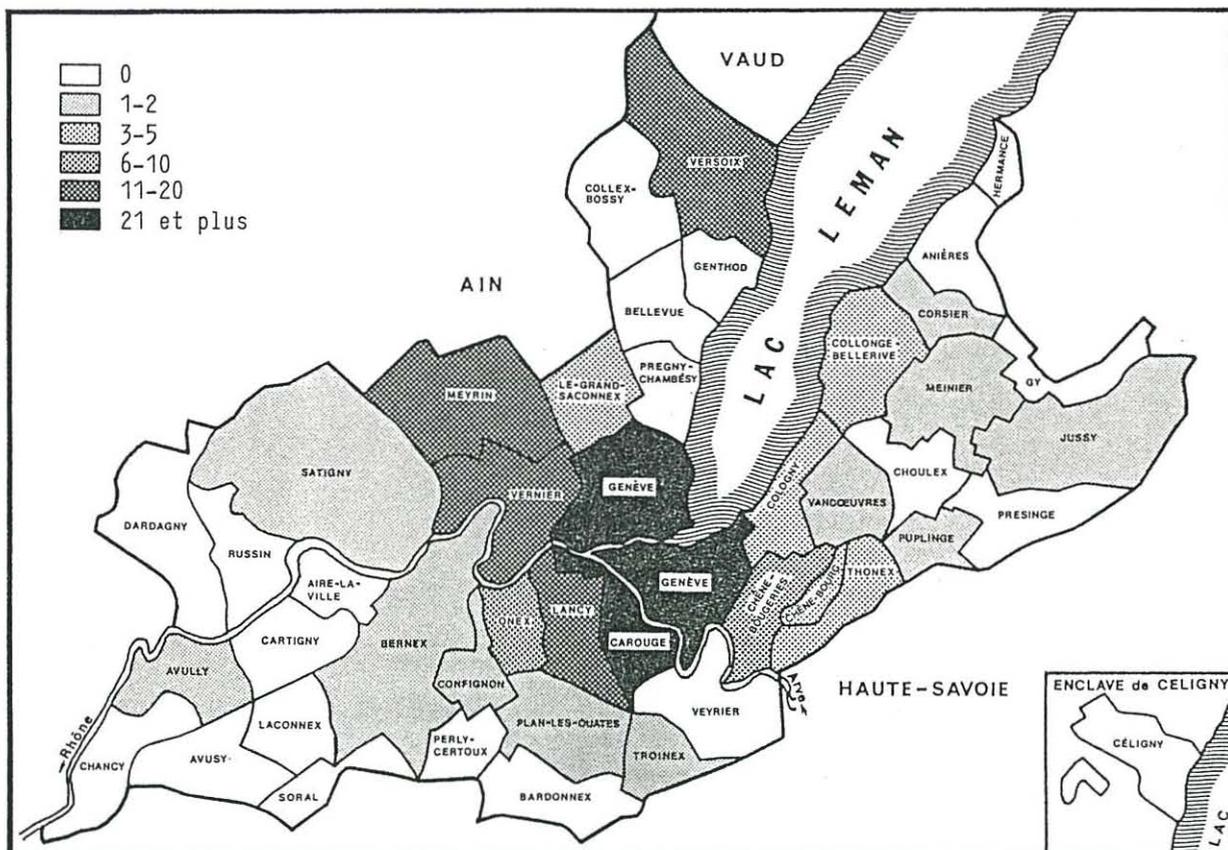
La répartition spatiale des établissements et des personnes occupées est caractérisée par une **concentration en ville de Genève** (70,9 % des établissements et 1 emploi sur 2), alors que 13 communes ne comptent aucun établissement du secteur de la santé. 21 communes sur les 45 du canton ne disposent d'aucun cabinet de médecin (voir cartes) et 27 d'aucune pharmacie. La ville de Genève accueille 78,5 % des cabinets de médecin et 63,8 % des pharmacies. En ce qui concerne les cabinets dentaires, 77,0 % sont situés en ville de Genève et 29 communes n'en sont pas pourvues.

Toutes ces informations, complétées par des données comparatives Genève/Suisse, sont contenues dans le 9ème cahier consacré par le Service cantonal de statistique aux résultats du RFE 1985¹.

1. SERVICE CANTONAL DE STATISTIQUE. *Recensement fédéral des entreprises 1985. 9. Le secteur de la santé à Genève*, Aspects statistiques n° 78, Genève, SCS, Septembre 1990 (54 pages), prix : 15 francs. Pour information : tél. 787.67.83.

Cabinets de médecin par commune et secteur statistique, en 1985

Canton de Genève



Ville de Genève

Secteurs statistiques

- 01 Cité - Centre
- 02 St-Gervais - Chantepoulet
- 03 Délices - Grottes
- 04 Pâquis - Navigation
- 11 Champel - Roseraie
- 12 La Cluse - Philosophes
- 13 Jonction - Plainpalais
- 14 Bâtie - Acacias
- 21 Eaux-Vives - Lac
- 22 Florissant - Malagnou
- 31 Sécheron - Prieuré
- 32 ONU - Rigot
- 33 Grand-Pré - Vermont
- 34 Bouchet - Moillebeau
- 35 Charmilles - Châtelaine
- 36 St-Jean - Aire

